

LE LOURDOUÉSIEN

Bulletin municipal n°2 - Juin 2021

Vers
1930



2021



			
Se laver très régulièrement les mains	Toussier ou éternuer dans son coude	Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter	SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Le mot de Mme le Maire

Chères Lourdoueisiennes, chers Lourdoueisiens,

Avec l'arrivée de l'été, voici le second numéro de notre bulletin municipal. En espérant que sa lecture vous apportera un peu de réconfort dans ce contexte sanitaire éprouvant. Je vous souhaite donc à toutes et à tous un très bel été.

Martine Jacob,
Maire de Lourdoueix-Saint-Michel



L'état civil

DECES

Nous déplorons le décès de M Daniel Alabré le 17 avril 2021. Daniel a participé à la vie de notre village, par son implication au conseil municipal pendant 25 ans, d'abord en tant que conseiller puis en tant qu'adjoint. Nous lui rendons ici hommage, la cérémonie s'étant déroulée dans la plus stricte intimité.

Nous déplorons également le décès de :
M Montaud Roger le 30 janvier 2021,
M Guillot Jean-Claude le 19 avril 2021
Mme Chantal Mathez également le 19 avril 2021
Mme Jacqueline Denis le 20 mai 2021
M Gérard Valadon le 2 juin 2021

PACS

Mme Le Maire, ainsi que deux de ses adjoints, ont reçu à la mairie Mme ALAPETITE et M PIEULHET pour la signature de leur PACS. Nous leur renouvelons nos plus sincères félicitations.



Le budget 2021

Le conseil municipal, réuni lors de la séance du 9 avril 2021 a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2021.

Budget Principal

Section de fonctionnement

Synthèse des dépenses	
Charges à caractère général	392 465.53 €
Charges de personnel	179 750.00 €
Atténuations de produits	6 588.00 €
Autres charges de gestion courante	44 875.00 €
Charges exceptionnelles	35 000.00 €
Dotations aux provisions	161.00 €
Total des dépenses courantes	623 678.53 €
Virement à la section d'investissement	30 994.44 €
Opé. D'ordres de transfert entre sections	400.00 €
Total des dépenses de fonctionnement	690 233.97 €

Synthèse des recettes	
Produits des services	4 591.00 €
Impôts et taxes	177 128.00 €
Dotations	184 337.00 €
Autres produits de gestion courante	17 667.00 €
Produits exceptionnels	546.00 €
Total des recettes courantes	384 269.00 €
Résultat de fonctionnement reporté	305 964.97 €
Total des recettes de fonctionnement	690 233.97 €

Section d'investissement

Synthèse des dépenses	
Immobilisations incorporelles	5 000.00 €
Immobilisations corporelles	61 700.00 €
Immobilisations en cours	267 958.00 €
Total des dépenses	334 658.60 €
Restes à réaliser	216 158.20 €
Total des dépenses d'investissement	550 816.80 €

Synthèse des recettes	
Subventions	301 159.00 €
F.C.T.V.A	13 360.00 €
Virement de la section de fonctionnement	30 994.44 €
Opé. D'ordres de transfert entre sections	400.00 €
Total des recettes	345 913.44 €
Restes à réaliser	148 117.67 €
Solde d'exécution positif reporté	56 785.69 €
Total des recettes d'investissement	550 816.80 €

Budget Assainissement

Section d'exploitation

Synthèse des dépenses	
Total des dépenses courantes	35 427.02 €
Amortissements	14 805.00 €
Total des dépenses d'exploitation	50 232.02 €

Synthèse des recettes	
Total des recettes courantes	33 036.00 €
Résultat d'exploitation reporté	17 196.02 €
Total des recettes de fonctionnement	50 232.02 €

Section d'investissement

Synthèse des dépenses	
Total des dépenses	95 758.95 €
Restes à réaliser	5 122.63 €
Total des dépenses d'investissement	100 881.58 €

Synthèse des recettes	
Total des amortissements	14 805.00 €
Solde d'exécution positif reporté	86 076.58 €
Total des recettes d'investissement	100 881.58 €

Budget Boulangerie

Section de fonctionnement

Synthèse des dépenses	
Total des dépenses de fonctionnement	25 401.98 €

Synthèse des recettes	
Total des recettes	5 410.00 €
Résultat d'exploitation reporté	19 991.98 €
Total des recettes de fonctionnement	25 401.98 €

Section d'investissement

Synthèse des dépenses	
Total des dépenses	21 257.92 €
Restes à réaliser	2 040.00 €
Total des dépenses d'investissement	23 297.92 €

Synthèse des recettes	
Solde d'exécution positif reporté	23 297.92 €
Total des recettes d'investissement	23 297.92 €



Les réalisations et les projets

La réhabilitation de la chapelle en centre culturel est terminée. Dernièrement, des raquettes de protection ont été posées sur l'extérieur des vitraux pour les protéger d'éventuels dégâts occasionnés par les oiseaux. Les travaux d'aménagement des abords du collège (arrière du collège) ont débuté le 12 avril. Ils seront terminés en septembre et les plantations seront effectuées à l'automne. Les travaux de la cour d'honneur (avant du collège) sont pris en charge par la communauté de commune.

Des travaux de rafraichissement de la salle des fêtes sont prévus et débiteront prochainement : changement des ouvrants, peintures, mise aux normes des sanitaires. Une ouverture sera créée pour accéder à la cuisine directement sans passer par la salle de restauration qui fera l'objet d'une autre tranche de réhabilitation.

Les toilettes publiques situées sur la place de l'église ont été rénovées et remises en service. Concernant notre église, des travaux de mise en sécurité et de restauration des cloches auront lieu ce mois-ci.

Le logement situé 8 route du collège nécessite également des travaux de rénovation : réparation d'une fissure sur le mur de la façade (réalisée), changement et réparation de fenêtres, rafraichissement de la salle de bain.



La voirie

Elagage et entretien des arbres en bordure de voirie

Les haies débordant sur certaines voies communales peuvent avoir des incidences graves concernant la sécurité et l'entretien des infrastructures. C'est la raison pour laquelle nous prévoyons un élagage, qui sera effectué en plusieurs tranches, la première étant en principe programmée en fin d'année 2021. Les riverains seront informés de la procédure qui sera mise en place.

Les élections départementales et régionales



Les dimanches 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales **et** régionales. Les élections se dérouleront dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie où seront installés les deux bureaux de vote. Les élections devront se faire dans le respect des gestes barrières. Ainsi, il ne sera autorisé qu'un seul votant par bureau de vote, comme l'exige le protocole sanitaire national.



La bibliothèque municipale

La réouverture de la bibliothèque est prévue début juillet. Elle sera ouverte le mercredi de 11h à 12h semaine 1 et le samedi de 11h à 12h semaine 2.

	Juillet	Août	Septembre
Semaine 1	Mercredis 7, 21	Mercredis 4, 18	Mercredis 1 ^{er} , 15, 29
Semaine 2	Samedis 17, 31	Samedis 14, 28	Samedis 11, 25

	Octobre	Novembre	Décembre
Semaine 1	Mercredis 13, 27	Mercredis 10, 24	Mercredis 8, 22
Semaine 2	Samedis 9, 23	Samedis 6, 20	Samedis 4, 18



Afin de découvrir la bibliothèque, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 20 juin 2021 lors de notre porte ouverte.



N'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil et repartir les mains pleines !
Ce n'est que grâce à vous que la bibliothèque vivra et deviendra un endroit convivial où on peut se retrouver à Lourdoueix Saint-Michel.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, prenez contact avec la mairie.
Nous organiserons un portage à votre domicile.



La cérémonie du 8 mai 2021

Nous avons rendu hommage à nos anciens combattants. Nous nous sommes réunis en petit comité, dans le respect des gestes barrières, Mme le maire, les trois adjoints et la commission « cérémonies », accompagnés par l'association des anciens combattants.



Le concours des Maisons Fleuries



La cérémonie des vœux du maire n'ayant pas pu se tenir en début d'année, une remise des lots pour le concours des maisons fleuries a eu lieu le samedi 27 mars 2021.

Les cinq participantes au concours des maisons fleuries 2020 ont reçu une coupe de fleurs. Nous renouvelons toutes nos félicitations aux lauréates.

Résultats. Annie Cogné, première catégorie, 1er prix ; Magali Augras, deuxième catégorie 1er prix ; Nicole Bernard, deuxième catégorie, 2e prix ; Francine Touchard, quatrième catégorie, 1er prix ; Patricia Châteauneuf, quatrième catégorie, 2e prix.





Les collectes des déchets

Le lundi : rappel du calendrier

Les deux poubelles doivent être présentées en même temps à la collecte.

- Semaines paires du calendrier : Le Bourg, le Tripet, les Places, Réville, l'Ouche, la Palancherie, Mortegoutte, le Plaix-Joliet, le Petit Plaix, le Plaix Barnet et le Grand-Plaix.
- Semaines impaires du calendrier : Le Buis, le Bourg, les Gouttes, les Forgettes, la Petite Lande, les Labines, le Cerisier, la Davidière, les Chaumes, la Bouérigère, la Betoule.

Du 1^{er} juillet au 31 août, une collecte supplémentaire est effectuée pour les déchets résiduels. (La semaine habituelle, collecte des deux poubelles ; la semaine intercalaire, seulement les déchets résiduels)

Le ramassage des déchets verts dans les villages



Un ramassage des déchets verts dans les villages aura lieu à compter du 1^{er} juillet et ce, jusqu'au 30 septembre, **sur inscription en Mairie**. Les déchets devront être déposés à l'extérieur de la propriété dans un contenant adapté. Ce ramassage se fera selon le calendrier suivant :

- 1^{er} vendredi du mois : les Labines, la Tour, la Petite Lande, la Betoule, les Places, le Tripet, Grammont.
- 2^{ème} vendredi du mois : le Grand Plaix, le Petit Plaix, le Plaix Barnet, le Plaix Joliet, le Moulin Saulnier, les Gouttes
- 3^{ème} vendredi du mois : Mortegoutte, la Palancherie, l'Ouche, Réville, la Davidière, la Font au Rat

Le ramassage des déchets verts (le lundi) dans le bourg reste inchangé.



La déchetterie

Elle est située au lieu-dit « le Verret » à la sortie d'Aigurande en direction de la Châtre.
Ouverture de la déchetterie : Lundi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Désormais une **CARTE d'ACCES NOMINATIVE** sera demandée pour accéder à la déchetterie à AIGURANDE ainsi qu'à la déchetterie mobile lors de son passage dans les communes. Cette carte est GRATUITE pour toutes les personnes soumises à la redevance des ordures ménagères. Elle est disponible au siège de la Communauté de communes de la Marche berrichonne 8 Rue Jean Marien Messant à AIGURANDE.

La déchetterie mobile sera présente à l'ancien collège le **mardi 21 septembre 2021**.

Le bus

Comme vous le savez, tous les vendredis, jours de marché, le bus communal peut vous conduire à Aigurande pour 2 euros.

Nous souhaiterions savoir si vous seriez intéressés pour vous rendre au marché de Saint-Aout. Le tarif serait de 8 euros (minimum 5 personnes) à raison d'une fois par mois. Nous vous remercions de vous faire connaître en mairie.



Les mots des associations

❖ L'Association Familles Rurales :

L'Association Familles Rurales de Lourdoueix Saint Michel tiendra son Assemblée Générale le vendredi 24 septembre 2021 à 17h30, si la crise sanitaire le permet.

Le lieu et les modalités seront communiqués ultérieurement.

Les cartes d'adhésion 2021 (24 euros), seront disponibles le jour de l'assemblée et obligatoire pour participer au vote.

Les retrouvailles sont pour bientôt...
Le bureau et la Présidente



Annonces

Rappel administratif : les enfants âgés de 16 ans révolus doivent s'inscrire impérativement en mairie pour le recensement militaire.

Nous vous proposons toujours de participer, pour ceux qui le souhaitent, à la rédaction d'articles (recettes de cuisine, trucs et astuces, histoire de la commune, d'un village...) pour alimenter le bulletin municipal. Si vous êtes inspirés ou si vous aimez simplement écrire, n'hésitez pas à nous contacter.

Une jeune de la commune, Léa Billon, a été embauchée pour un mois et demi comme employée saisonnière. En effet, durant les congés annuels des différents agents communaux, elle vient pour pallier les absences du personnel technique.

Un bulletin... une histoire... : L'école de Lourdoueix Saint-Michel



Après quelques essais d'installation d'instituteurs à Lourdoueix entre 1820 et 1835 (Sylvain Yvernaut de 1820 à 1823 et Célestin Devaux de 1830 à 1834), la première école fut fondée en 1835 par Martin Aubel. A cette époque l'instituteur devait se trouver un local, acheter son matériel et convaincre les familles d'envoyer leurs enfants à l'école qui n'était pas obligatoire. Le maître était rémunéré très modestement par la rétribution scolaire payée pour chaque élève et il était dépendant du curé qui avait un regard sur son enseignement. Martin Aubel se marie avec une fille de Lourdoueix, Marie Legrand et construit une maison route de Méasnes (à côté de la maison de la famille Delost) où il installe sa classe. Il assure les fonctions de secrétaire de mairie et sera même maire quelques années.

Martin Aubel commence avec très peu d'élèves, mais le nombre va augmenter grâce à sa réputation et en 1863, une seconde classe ouvre, gérée par son fils Octave qui sera son adjoint avant de le remplacer à la direction. L'école est alors transférée au presbytère en attendant la construction de la maison d'école à côté de la mairie en 1888, car les lois Jules Ferry ont rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire. M Puybertier sera le premier instituteur de la République et il entrera dans les nouveaux locaux. Parallèlement, une école libre de filles est ouverte au collège, tenue par sœur Marie Ange jusqu'en 1889, date à laquelle l'école laïque de filles est créée dans la maison d'école avec Mlle Lazare. Les enseignants vont se succéder.



Année 1931, une classe de garçons de Lourdoueix Saint Michel

Ecole de garçons : M Morillon (1893-1906) avec M Dubreuil pour adjoint, puis M Vallot (1906 – 1931) qui a laissé des souvenirs mémorables à nos arrière-grands-parents car il était adepte de la trique et donnait des surnoms à ses élèves. Il a eu comme adjoint Ms Ravion, Blanchard, Pontabry, Mme Besse, Mlle Valot et M Rogier). Ensuite M Condat prend la relève jusqu'en 1952, date à laquelle arrive M Collet avec un adjoint M Finet. Au départ de M Collet en 1972, l'école est devenue mixte et M Finet prend la direction, aidé par M et Mme Tronche. En 1987, au départ de M Finet, M Tronche devient directeur puis Mme Tronche et M Basquin. Devenue classe unique, l'école ferme en 1997.



Année 1932, une classe de fille de Lourdoueix Saint Michel (avec Mme ROTINAT)

Ecole de filles : Mlle Monier succède à Mlle Lazare en 1893 et devient Mme Jupille. Une seconde classe est ouverte en 1909 et les adjointes se succèdent (Mmes Ravion, Blanchard, Pontabry Mlles David et Leroy. De 1917 à 1923 Mlle Guénin, puis Mme Rougerie assurent la direction avant l'arrivée de Mme Duchet qui restera de 1924 à 1929. Arrive alors Emilie Rechinat qui va devenir Mme Rotinat avec bientôt Mme Condat comme adjointe. En 1959 c'est Mme Marjollet qui lui succède, puis Mme Ducroc avant que les écoles de filles et de garçons ne soient réunies en une école mixte.

Les noms des différentes personnes se trouvant sur les deux photos seront donnés dans le prochain bulletin. En attendant, menez l'enquête !



- Informations pratiques -

La mairie

Lundi / Mardi / Jeudi :
9 h – 12 h ; 14 h – 17 h
Mercredi : Fermée
Vendredi : 14h – 16 h

02 54 06 34 84

La Poste

Mercredi / Jeudi :
9 h 30 – 12 h

**Centre de vaccination de
Neuvy Saint Pélulhère**

09 77 92 08 93

**Syndicat des Eaux du
Val de Creuse**

02 54 06 46 65

Numéros d'urgence

15 Samu
17 Gendarmerie
18 Pompiers

**Communauté de communes
de la Marche Berrichonne**

02 54 06 37 33

Restez informés ! 

Une page Facebook au nom de « Commune de Lourdoueix Saint Michel » a été créée pour vous tenir informés quotidiennement de ce qu'il se passe sur la commune. Pour suivre l'actualité, c'est au lien suivant : <https://www.facebook.com/Commune-de-Lourdoueix-Saint-Michel-100262622195743>. Pour consulter la page, il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook. La consultation peut se faire à partir de n'importe quel navigateur de recherche Internet.



Le Conseil Municipal est disponible et à votre écoute, n'hésitez pas à nous rencontrer et nous faire part de vos observations et de vos idées.

*La suite au prochain numéro. En attendant, nous vous souhaitons
bonne lecture et un très bon été !*

Vos élus

Comité de rédaction : Christine Sauvard, Martine Jacob, Corinne Bernard, Tiffany Chateaufeuf, François Lansade

Mise en page : Tiffany Chateaufeuf

Imprimé en mairie